



Éditorial

Les graines de l'avenir

Inventer le futur en maîtrisant le présent tel est le but que la CCO s'est fixé et qu'elle poursuit à travers ses projets et chantiers. Entré dans sa phase active en janvier 2005, le Schéma de Cohérence Territoriale avance à grands pas et permettra, à terme, de définir de grandes orientations d'aménagement en matière d'économie, de déplacements, d'environnement et de développement durable.

Parallèlement au SCOT, une étude prospective a été lancée par la CCO : les Olonnes 2020. Ce dossier portera sur les programmes de développement de notre territoire. Son but est d'éviter l'improvisation, de bénéficier d'une programmation équilibrée et de favoriser l'évolution harmonieuse du Pays des Olonnes.

L'une des volontés de la Communauté est d'offrir au pôle santé, attendu par toute notre population, les terrains d'emprise nécessaires à sa construction. Situé à l'entrée de l'agglomération, ce nouveau pôle réunira en un même lieu l'hôpital public et la clinique. Gageons que cet équipement permettra aux professionnels de santé de mieux répondre aux besoins des malades et de leur famille qui doivent être les grands bénéficiaires de cette opération. Avec le projet ambitieux, nécessaire et coûteux de la nouvelle station d'épuration, la CCO entend servir notre environnement et préserver notre cadre de vie tout en respectant les critères incontournables et réglementaires qu'impose le développement d'une industrie touristique. Au printemps 2006, la CCO plante les graines de l'avenir !

Louis Guédon, président de la CCO,
député maire des Sables d'Olonne

Jean-Yves Burnaud, maire du Château d'Olonne,
vice-président de la CCO

Jean-Yves Grelaud, maire d'Olonne-sur-Mer,
vice-président de la CCO, conseiller régional

L'émissaire en mer... sous terre

La nouvelle station d'épuration du Pays des Olonnes rejettera ses eaux traitées au large de l'Anse du Vieux Moulin, où les travaux progressent... En sous-sol.

En attendant de sortir en mer, l'émissaire de la future station d'épuration du Petit Plessis fait déjà son trou sous terre. La construction de cette canalisation, qui permettra de rejeter les eaux épurées* à 1,5 km au large, a en effet débuté en début d'année, le long de l'Anse du Vieux Moulin.

À l'angle de la promenade Édouard Herriot et du Chemin des Boussais, un puits de travail de 5 m de large a ainsi été réalisé, sur 6,8 m de profondeur, à l'aide de petites charges d'explosifs. En mars, un micro-tunnelier, machine servant à forer, a aussitôt pris la relève, commençant à percer un tunnel légèrement descendant de 1,40 m de diamètre en direction de l'océan.

Plongeurs ouvriers

Au fur et à mesure de sa progression, une canalisation en béton armé va être posée derrière lui pour consolider

l'ouvrage. Son trajet s'arrêtera au bout de 620 m très exactement... Et c'est par mer que les travaux se poursuivront. Assemblée en Norvège et transportée par bateau jusqu'au port de Saint-Nazaire, une canalisation d'environ 900 m de long et 90 cm de diamètre arrivera en effet sur site, acheminée d'un seul tenant par flottaison et lestée par des fourreaux en béton fibré.

Des plongeurs n'auront plus qu'à descendre au fond pour la fixer à la sortie du tunnel. La conduite immergée sera alors immobilisée au fond par la mise en place de matelas en béton. Le puits de travail sur la corniche sera, quant à lui, maintenu afin d'accéder par la suite à l'émissaire. La mise en service du nouveau dispositif d'épuration est prévue pour 2007 ●

* Soit des eaux qui auront été traitées et contrôlées en fonction des normes d'hygiène imposées par arrêté préfectoral.

A U S O M M A I R E D U N U M É R O

Économie



2

La pépinière fait
«pousser» les entreprises

Environnement



3

Déchets :
trier plus fort

Culture



4

De mots
en «beaux bars»

Sport



4

Semi-marathon,
le 14^e événement

La pépinière fait «pousser» les entreprises

À Actilonne, les jeunes entreprises prennent racine à la pépinière. Hébergement, services mutualisés, informations et conseils... Un environnement qui favorise l'éclosion économique.



Jet and Co, un des locataires dont le dossier a été retenu.

Sur le parc d'Actilonne, la pépinière d'entreprises sème l'économie de demain. Il s'agit d'une structure d'accueil réservée aux jeunes entreprises, en cours de création ou de moins de 5 ans. Son rôle : mettre à disposition des nouveaux chefs d'entreprises un véritable «cocon» pour un épanouissement économique en douceur, à savoir un hébergement à tarif préférentiel par rapport au marché local et un ensemble de services mutualisés*, via un forfait mensuel en plus du loyer. Créée en 1999 et gérée par la Communauté de Communes des Olonnes, la pépinière est ouverte aux entreprises artisanales et tertiaires. Sur

1 700 m² au total, 9 bureaux de 15 à 30 m² et 9 ateliers de 50 à 200 m² sont ainsi proposés à la location pour une durée maximale de 23 mois, renouvelable une fois. Le plus difficile est bien sûr de faire coïncider au bon moment l'offre avec la demande. Au mois de mars, 16 entreprises étaient ainsi locataires et il y aura d'autres disponibilités d'ici la fin de l'année. Mais la pépinière ne se contente pas d'héberger. Elle sait aussi informer. Grâce à une convention entre la CCO et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée, ainsi qu'à un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée et l'antenne

départementale de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, la Pépinière organise régulièrement des réunions de conseil à la création ouvertes à tous ceux qui ont un projet économique. Dans cette même logique, la structure fait également office de guichet unique pour toute l'information économique du Pays des Olonnes, notamment en ce qui concerne les terrains et locaux disponi-

Des p'tits dej' qui ont du Pep's

Rien de mieux qu'un «Pep's Hour» pour commencer la journée. Le 13 avril, de 9 h à 10 h, la pépinière d'entreprises a ainsi proposé son premier petit déjeuner économique. Au menu : café, croissants et débat sur le thème «Que peut-on attendre des systèmes bancaires et d'assurance, de la création au développement de l'entreprise ?» Dans la salle, les chefs d'entreprises et porteurs de projets ont pu ainsi échanger avec les intervenants... En attendant la prochaine Pep's Hour ●

bles. Preuve qu'elle sait accueillir, plus de 50 entreprises ont «poussé» au sein de la pépinière depuis sa création ●

* photocopieur, machine à affranchir, vidéo-projecteur, salle de réunion, accueil téléphonique, gestion du courrier, documentation, accès ADSL, télésurveillance et entretien des parties communes, parking réservé, secrétariat (en plus du forfait).

Mode d'emploi

Pour être hébergé à la pépinière d'entreprises, il faut d'abord prendre rendez-vous pour présenter son projet, prévisionnel à l'appui. Suite à quoi, un dossier de candidature est constitué avant d'être étudié en commission. Dans le cas où un dossier est retenu mais qu'aucune place n'est momentanément disponible, il est conservé en vue d'une relance lorsqu'un local se libère.

Pour plus de renseignements : Thierry Ouvrard, responsable de la pépinière d'entreprises, tél. 02 51 96 88 88 ●



Pour une bonne transmission d'entreprises

En une année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Vendée diagnostique une centaine d'entreprises à céder, reçoit environ 200 repreneurs et conseille près de 70 artisans. Le tout pour que la transmission d'entreprises se passe au mieux sur le département, comme l'explique Roger Ernoult, conseiller à la CMA.

Quelles actions la CMA propose-t-elle en faveur de la transmission d'entreprises ?

«Nous intervenons à la fois auprès des cédants et des repreneurs, avec pour chacun une action d'accompagnement

et de conseil. Un cédant qui cherche un repreneur peut ainsi faire appel à nos services. Nous nous déplaçons alors au siège de l'entreprise pour discuter avec lui, documents à l'appui, de son activité et des conditions de vente

dont il reste décisionnaire. Suite à quoi, son entreprise est entrée dans notre base de données, faisant l'objet de petites annonces et de courriers aux repreneurs potentiels, enregistrés chez nous. Pour en arriver là, ceux-ci nous ont au préalable envoyé un dossier présentant le type d'entreprise recherchée, leur expérience professionnelle et leur apport à disposition, le tout avec une garantie de confidentialité. Si un repreneur est finalement intéressé par une proposition, rendez-vous peut alors être pris avec le cédant, soit en direct, soit à nouveau via nos services.»

Côté conseils, quels sont ceux que vous leur donnez ?

«Pour les cédants, nous conseillons aussi bien ceux qui ont déjà un repre-

neur en vue que ceux qui s'y prennent très en amont afin de se préparer au mieux. Là, ce sont essentiellement les aspects juridiques et fiscaux qui sont très importants. En fonction des discussions et des volontés du cédant, nous lui rédigeons alors un rapport recensant nos préconisations. Côté repreneurs, qu'ils aient ou non une entreprise identifiée, nous les conseillons également au niveau juridique et pouvons même leur proposer une étude prévisionnelle. Et s'il devait enfin y avoir un conseil à retenir aujourd'hui, ce serait d'être très attentif aux changements survenus début 2006, notamment au niveau de l'impôt sur les plus-values. Un point où l'avis d'un conseiller professionnel peut être des plus utiles.»

Créée en 1991, la cellule « Transmission d'entreprises » de la CMA regroupe trois conseillers : Nathalie Renoux (diagnostic et transmission cédants / repreneurs), Roger Ernoult (conseil aux cédants), Catherine Merlet (gestion base de données et mises en relation). Tél. : 02 51 44 35 19. Email : transmission.cm85@cm-larochesurayon.fr

Les Olonnes en tête

Département touristique, la Vendée attire de nombreux repreneurs extérieurs... Même si 90 % des entreprises vendéennes sont reprises par des Vendéens ! Parmi les zones les plus demandées : le Pays des Olonnes. «Avec 676 entreprises actuellement recensées, dont 256 dirigées par un exploitant de 50 ans et plus, le canton des Sables d'Olonne est celui où il y a le plus d'artisans installés, cédant certaines années sa place au canton de Saint-Gilles Croix de Vie», analyse Roger Ernoult. Et s'il ne connaît pas de problème de transmission d'entreprises, c'est aussi grâce à la volonté des élus. «À leur demande, nous organisons, tous les deux ans à Actilonne, une réunion d'information à destination des artisans de plus de 50 ans. Sans oublier les opérations de porte-à-porte en vue de diagnostics personnalisés». Quand la transmission d'entreprises se prépare sur le terrain ●

Déchets : trier plus fort

Les Olonnes ont pris le pli du tri. Résultat, le tonnage des ordures ménagères est en baisse. Un signe d'encouragement pour aller encore plus loin.

En 2005, 31 325 tonnes de déchets ont été générées à l'échelle du Pays des Olonnes, soit 15 498 tonnes de déchets apportés à la déchetterie et 15 827 tonnes d'ordures ménagères collectées. 15 827 tonnes contre 16 696 tonnes en 2004... Ce volume d'ordures ménagères est même en baisse. Un bon signe, preuve que le tri sélectif monte en puissance sur l'agglomération.

Parallèlement, les tonnages enregistrés à la déchetterie dépassent pour la première fois en 2005 les 15 000 tonnes, face aux 14 651 t en 2004 et 13 454 t en 2003. Avec des évolutions différentes selon les matériaux : tandis que le tout-venant, les déchets

verts, la ferraille, le papier et le verre sont en baisse, les gravats, cartons et déchets ménagers spéciaux sont, quant à eux, en augmentation.

Il n'en reste pas moins que le tri à domicile peut encore être amélioré. Chaque mois, des échantillons sont en effet passés au crible au centre de tri de Vairé. Il en résulte que le taux de refus (soit le pourcentage de déchets non acceptés en filières de recyclage) est encore trop important, oscillant entre 20 % et 25 % alors qu'il devrait se situer entre 15 % et 20 %.

Même s'il est toujours très difficile de communiquer efficacement auprès

Voici un rappel des règles de tri pour améliorer la collecte sélective et le recyclage des déchets au Pays des Olonnes :

- Ne pas mettre de films plastiques ni de barquettes alimentaires dans les sacs ou bacs jaunes. Sont uniquement acceptées les bouteilles plastiques (sauf celles ayant contenu de l'huile), les boîtes métalliques, les cartonnets et les briques alimentaires !
- Respecter les jours et les heures de sorties des bacs à ordures ménagères et des bacs ou sacs jaunes (à partir de 19h). Éviter que ceux-ci ne restent la journée sur le trottoir.
- Apporter le verre dans les colonnes à verre et les journaux et prospectus dans les colonnes à papier. 140 colonnes jumelées verre / papier sont ainsi disponibles sur le Pays des Olonnes ●



Depuis l'inauguration de son agrandissement, en juin 2005, la déchetterie des Fontaines a accueilli près de 120 000 trieurs. »

d'une population saisonnière et touristique (les plus gros volumes de déchets se situant logiquement en juillet et août avec respectivement 2 200 t et 2 500 t collectées mensuellement), des règles bien respectées durant toute l'année (cf. encadré) peuvent permettre de changer la donne du tri au Pays des Olonnes ●

Pour tout renseignement et conseil, un ambassadeur du tri est à votre disposition à la Communauté de Communes des Olonnes. Tél. : 02 51 23 86 05.

Horaires d'ouverture de la déchetterie des Fontaines

- Lundi au samedi : 9 h/12 h - 14 h/19 h (du 1^{er} mars au 31 octobre)
- 9 h/12 h - 14 h / 18 h (du 1^{er} novembre à fin février)

Fermeture les dimanches après-midi et les jours fériés.



brèves

AMÉNAGEMENT

Un élévateur à bateaux unique



Le port des Sables d'Olonne se modernise. En septembre, un élévateur à bateaux de 28 m de long, 20 m de haut devrait entrer en service du côté du bassin à flot. Unique en Pays de la Loire, il permettra de sortir de l'eau des bateaux de 48 m de long et d'un poids de 500 t, offrant ainsi des perspectives de développement aux entreprises de maintenance. L'arrivée de cet équipement a également nécessité de grands travaux d'aménagement sur le port : réalisation d'une darse de mise à l'eau, construction d'un quai supplémentaire, nouveau terre-plein... D'un coût total de 15 M€ TTC, cette opération est financée à 63,5 % par le Département de la Vendée et soutenue à hauteur de 1 482 000 euros par la Région et de 666 000 euros par la Communauté de Communes des Olonnes et par la Ville des Sables d'Olonne (2 x 333 000 euros) ●

SOCIAL

FJT «Le Spi» : la 1^{re} pierre

Le 12 janvier dernier, la première pierre du Foyer de Jeunes Travailleurs de la Communauté de Communes des Olonnes a été officiellement posée en présence des élus et des partenaires financiers et sociaux du projet (Office Public Départemental des HLM de la Vendée, Escalesouest, Région, Conseil Général, CAF, Entreprises des Olonnes, COVECOL, CCO). Actuellement les travaux se poursuivent sur la zone des Plesses et le Spi devrait ouvrir ses portes pour la saison estivale 2007 ●



Signalétique communautaire

L'empreinte des Olonnes

Des panneaux en forme de voile aux entrées de l'agglomération, des pôles commerciaux et des parcs d'activités. Avec son projet de signalétique unique, la Communauté de Communes a décidé d'afficher haut et fort l'identité du Pays des Olonnes.



Projet de signalétique : photo de synthèse.

Le Pays des Olonnes veut marquer son territoire. Depuis fin 2003, la Communauté de Communes travaille en effet à la mise en place d'une signalétique unique, en cohérence avec son identité.

Ce projet est né du besoin des entreprises qui souhaitent que des panneaux d'information soient installés à l'entrée des pôles d'activités. Il s'est ensuite rapidement inscrit dans un programme plus vaste de communication visant à valoriser les atouts des

Olonnes auprès des acteurs économiques, des habitants et des touristes.

Retenue pour mener à bien ce projet, la société nantaise « un.sens » a «planché» à la fois sur le design de cette signalétique et sur sa déclinaison sur le terrain, prenant en compte tous les paramètres de l'agglomération. En partenariat avec les entreprises locales, des prototypes de supports ont ainsi été réalisés tandis qu'un schéma des lieux d'implantation était élaboré en collaboration avec

la DDE et les services techniques des trois communes.

Parmi les différentes propositions, c'est une signalétique sur des panneaux en forme de voile et aux couleurs de la CCO qui a été retenue. Les formats seront variables selon les trois niveaux d'implantation retenus : aux entrées de l'agglomération, des pôles commerciaux (et du centre-ville sablais) et des parcs d'activités. Soit environ 25 panneaux pour marquer les Olonnes d'une même empreinte ●

Semi-marathon, le 14^e événement

14^e tour de remblai pour le Semi-Marathon des Olonnes. Le 3 juin, l'épreuve de course sur route revient créer l'événement sur le Pays des Olonnes. Reconnue nationalement, rayonnant régionalement et portée internationalement !



Quand l'amateur et le haut niveau courent côte à côte... En bord de côte. Le samedi 3 juin prochain, le remblai des Sables d'Olonne accueillera la 14^e édition du Semi-Marathon des Olonnes. Comme tous les ans, trois courses sont inscrites au programme : une course pour les scolaires d'environ 1 km dès 13 h, une course populaire de 5 km à 15 h et le semi-marathon lui-même à 16 h.

Course sur route de 21,1 km et épreuve qualificative pour les Championnats de France, ce 14^e semi-marathon a même décroché cette année le label national de la Fédération Française d'Athlétisme, entrant ainsi dans le club restreint des 40 meilleures courses nationales, toutes catégories confondues (10 km, semi-marathon et marathon). Une véritable récompense pour les 300 bénévoles qui participent à sa mise en œuvre.

«Mais plus qu'une simple course, nous nous efforçons de renouveler chaque année un événement de qualité.», souligne Jean-Pierre Dorn, Président de l'association Semi-Marathon des Olonnes. «Une animation qui doit être à la hauteur de l'image du Pays des Olonnes pour participer à sa promotion». Pari réussi : 1 200 coureurs -régionaux néophytes ou confirmés pour la plupart ; appartenant à l'élite nationale et internationale pour la tête de course- sont attendus en juin. Sans oublier les quelque 400 autres amateurs des deux autres épreuves. Une fois de plus, près de 2 000 T-shirts seront distribués et plus de 1 000 litres d'eau seront avalés ce jour-là. Une fois de plus, le vent pourra venir perturber cette course, qualifiée de «plate et roulante». Et une fois de plus, le public devrait être de la partie. Seul changement : le départ sera donné de l'avenue du Lac et non du stade de la Rudelière... Mais cela ne modifiera en rien le haut niveau de cette fête de la course à pied ● **Semi-Marathon des Olonnes, renseignements, règlement et inscriptions au 02 51 22 17 12. Site internet : semimarathondesolonnes.fr**

De mots en «beaux bars»

Pour étancher sa soif de lecture, pourquoi ne pas se retrouver dans un bar qui met «Les Mots à la Bouche» ? Des rendez-vous où chacun fait goûter à sa manière son extrait de texte.

Quoi de mieux qu'un bar pour se raconter des histoires ? Ou les lire, les jouer, les conter, les chanter, les danser... Depuis 7 ans, tous les 2 mois, «Les Mots à la Bouche» écumant ainsi les cafés du Pays des Olonnes pour faire goûter leurs morceaux de textes. Plusieurs partenaires sont à l'origine de cette initiative : les bibliothèques, les librairies, l'association ARS (Alphabétisation, Remise à niveau et Soutien scolaire) et la Communauté de Communes des Olonnes.

Rien à voir avec un café philo ou un café littéraire. Sur un thème fixé à l'avance, se retrouvent des gens qui viennent simplement offrir aux autres quelques extraits de pièces de théâtre, de romans, de chansons, voire de leur propre plume. Tout ce qui est support aux mots est ainsi bienvenu. Il n'en découle ni débat, ni critique, ni prise



de position. Seuls comptent le moment et le partage des phrases.

Une quarantaine de «récitants auditeurs» est aujourd'hui fidèle à ces apéritifs-lecture dont le rituel est toujours le même. Dès 19 h, on se retrouve au café. Puis chacun inscrit son choix de texte sur un petit papier qui est placé dans un chapeau. Le tirage au sort peut alors commencer et durant deux fois une heure, le tour de table est réalisé. Ces rendez-vous permettent des échan-

ges entre les narrateurs et avec les clients présents, créant ainsi du lien social. C'est pourquoi le groupe aimerait aujourd'hui accueillir d'autres publics, comme les jeunes ou les personnes en difficulté par exemple. Avis aux amateurs de bons mots ! ●

Prochain rendez-vous des Mots à la Bouche, mardi 6 juin, au Diabolo, 120, route des Pins, à Olonne-sur-Mer, sur le thème : «On s'fait la belle». Renseignements auprès de David Chasseloup : 06 17 25 37 99.

Une bibliothèque sur la route

Si vous ne pouvez aller à la bibliothèque, la bibliothèque ira à vous. Animateur territorial, David Chasseloup est le médiateur du livre de la Communauté de Communes des Olonnes. Au volant du Bibliobus, il circule chaque semaine de quartier en quartier.

«Depuis 1999, ma mission est de promouvoir l'accès à la lecture auprès des personnes qui, pour des raisons diverses, ne fréquentent pas les bibliothèques. C'est pourquoi un bibliobus a été créé dès 2002. Chaque semaine, je vais ainsi à la rencontre des bénéficiaires de ce service dans six quartiers de l'agglomération. Je cherche alors à discuter avec les enfants et leurs parents, l'objectif étant de les intéresser à la lecture en connaissant leurs goûts, puis d'amorcer un lien en les incitant à s'inscrire. Un métier passionnant qui repose essentiellement sur l'écoute et le dialogue. Mais je ne suis pas seul. Je travaille en effet avec les associations de lutte contre l'illettrisme, les structures d'accueil pour personnes âgées et bien sûr les bibliothèques des

3 communes qui fournissent les quelque 400 livres disponibles à bord et sans cesse renouvelés. Et ça «roule» plutôt bien pour le bibliobus puisqu'il compte actuellement environ 150 abonnés !» ●



Livres en liberté

Les 16 et 17 mai prochains, David Chasseloup associe à son circuit itinérant l'opération «Passe Livre», initiée par Thérèse Flores, Inspectrice de l'Éducation Nationale et en partenariat avec le réseau des bibliothèques, les écoles, les collèges et l'hôpital. Des livres seront ainsi mis gratuitement à la disposition du public, en différents points de l'agglomération. Une fois lus, il suffira de les remettre en libre circulation en l'un de ces mêmes points. Pour suivre le parcours des livres, une simple inscription sur un site internet sera demandée à chaque lecteur. Ce type d'opération existant un peu partout en France et à l'étranger, les livres vendéens pourraient donc bien se mettre à voyager... Remplacés, pourquoi pas, par de nouveaux, déposés par les lecteurs eux-mêmes. ●

Vos contacts à la Communauté de Communes

Communauté de communes des Olonnes
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87
info@cc-olonnes.fr

Pépinière d'entreprises Tél : 02 51 96 88 88
TUSCO Tél : 02 51 32 95 95
Piscine des Chirons Tél : 02 51 32 53 58
Déchetterie des Fontaines Tél : 02 51 23 86 05

Service de la collecte des ordures ménagères
Tél : 02 51 23 86 05
École de musique Tél : 02 51 23 90 07
Médiateur du livre Tél : 06 17 25 37 99
Cool Café Tél : 02 51 23 95 66

Centre Animation Jeunesse
Tél : 02 51 21 19 63
CLIC Tél : 02 51 21 49 10
Multi accueil Tél : 02 51 20 18 18
Crèche des Petits Lutins Tél : 02 51 22 11 03

Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. www.cc-olonnes.fr

Directeurs de la publication : Louis Guédon, Thierry Puel • **Réalisation et rédaction :** Rue Prémion, CCO. • **Photos :** CCO, Veolia Propreté, association Semi-Marathon des Olonnes • **ISSN :** 1770-9873